

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, remet cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°001/20

à

L'ENTREPRISE DES TRAVAUX ET D'AMENAGEMENTS « E.T.A »,

après avoir reçu le contrat du marché N°001/MINESU/CAB/MIN/ILL/SG/SB/2020
conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, pour un montant total hors taxe de
dollars Américains deux cent trente huit mille cinq cent onze virgule nonante, USD238 511,90
et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit contrat.

Fait à Kinshasa, le 14/09/2020

Directeur Administratif et Financier

Pour servir et valoir ce que de droit

Pasteur Jean-Pierre KAPUKU
Directeur Général Adjoint

Directeur Général